

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 31 DEC 2019

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 19-0948 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admis par ordre de mérite au concours direct de recrutement de sept (07) élèves Techniciens Supérieurs des Services Touristiques, session 2019.

Ce sont :

#### TECHNICIENS SUPÉRIEURS DES SERVICES TOURISTIQUES

##### ADMIS

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	KABORE GOUTIER	002819	B3347145	31/12/91
1°	KOIBA YAYA	002147	B6592196	20/06/92
1°	DIAO ISMAEL	001670	B6987887	05/02/93
1°	BAKO ISSOUF	002587	B9250170	26/11/91
1°	GOUBGOU YABILA MARINA	002366	B5090552	21/07/94
6°	HIEN SAMBENE	001748	B1498718	31/12/90
6°	GAMSORE ABDOUL AZIZ	003039	B4325993	02/10/93

Arrêté la présente liste à 7 admis.

##### LISTE D'ATTENTE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	OUEDRAOGO YACOUBA	002659	B4643609	26/06/90
2°	VELEGDA ABDOULAYE	000735	B4700720	06/03/93
3°	SAWADOGO KASSOUM	000307	B5410474	16/10/93

Arrêté la présente liste à 3 nom(s).

**TECHNICIENS SUPÉRIEURS DES SERVICES TOURISTIQUES**

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire général

  
Souleymane LENGANE

